CIES CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDE DU SPORT

Centre International d'Étude du Sport
Avenue du Peyrou 1
CH - 2000 Neuchâtel

Ordre de paiement de salaire occasionnel

Ce formulaire (y compris l'annexe) dûment rempli doit impérativement parvenir au Bureau du personnel jusqu'au 5 du mois afin que le salaire soit versé dans le mois courant (exception pour décembre, le 1er).

Faculté ...

Institut / Service

Nom

Prénom

Sexe ...

Rue, n°

NPA

Lieu

No AVS 756.

◯ je souhaite être soumis/e dès le 1er franc à l'AVS/AI/APG/AC

Date de naissance

Etat civil

Nationalité

◯ Suisse ◯ Autre*

Type de permis de séjour* ...

◯ Sans imposition à la source ◯ Avec imposition à la source**

* Veuillez indiquer laquelle, mentionner le type du permis de séjour et ajouter une copie de celui-ci.
** Veuillez joindre, en complément, la feuille d'imposition à la source.

Coordonnées bancaires ou postales IBAN CH

Période de travail (maximum un mois) Du au

Durée de l'activité (en moyenne)

◯ supérieure ou égale à 8 heures hebdomadaires
◯ inférieure à 8 heures hebdomadaires

Déjà engagé-e auprès d'un autre employeur ? ◯ oui ◯ non

Statut de travail occasionnel

◯ Administratif/Technique O1 ◯ Intermédiaire OH ◯ Assistant étudiant OE ◯ Professoral ◯ Sport SH

Nb d'heures effectives (en centièmes) 0

Joindre au présent formulaire le décompte des heures et le motif de l'engagement/prestations fournies (cf. page 2)

Tarif horaire brut

(Comprend le droit aux indemnités vacances, jours fériés et part du 13ème salaire)

Autre mode de rétribution (forfait brut)

Joindre justificatif de la prestation fournie au présent formulaire (cf. page 2)

Motif de la prestation
(donnée obligatoire)

Salaire à imputer sur le centre de coûts/OTP N° Libellé

Remarques

Centre International d'Étude du Sport
Avenue du Peyrou 1
CH - 2000 Neuchâtel

Fiche de décompte horaire

Les personnes ayant besoin d'une attestation de gain intermédiaire doivent **obligatoirement** remplir le tableau ci-dessous en indiquant les heures effectuées par jour.

Selon l'inspection des finances du canton de Neuchâtel, cette fiche doit obligatoirement être annexée à l'ordre de paiement occasionnel.

Nom _____ Prénom _____

Période de travail (maximum un mois): du _____ au _____
Les minutes sont à indiquer en centièmes.

1		17	
2		18	
3		19	
4		20	
5		21	
6		22	
7		23	
8		24	
9		25	
10		26	
11		27	
12		28	
13		29	
14		30	
15		31	
16		**Total**	0

Lieu _____ Date _____

Nom du responsable _____ Signature du responsable _____

Charges sociales 2019 (% du salaire brut) :	**Ch. Employé**	**Ch. Employeur**
AVS / AI / APG	5.125 %	5.125 %
Frais de gestion AVS		0.1845%
Caisse d'allocations familiales (ALFA)		2.10 %
Assurance Chômage	1.10 %	1.10 %
Assurance accidents-professionnel		0.062 %
Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnel		0.087 %
Fonds pour les structures d'accueil extrafamilial		0.18 %
Total	***6.225 %***	**8.8385%**